

SOINDRES

(Yvelines, canton de Guerville, arrond. de Mantes-la-Jolie).

L'église paroissiale de Saint-Martin de Soindres est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. C'est un important édifice de 28 m de long sur 8 m de large. Il comprend une nef couverte de charpente et un chœur voûté de croisées d'ogives. Au dire des architectes, l'édifice est dans un tel état qu'il menace de s'effondrer d'un moment à l'autre. La commune compte 317 habitants. Courageusement, ceux-ci ont affirmé leur volonté de sauver leur église. La Sauvegarde de l'Art Français se devait de les y aider. Elle l'a fait en versant 50 000 F en 1977. Nous savons que M. Delaunay, Architecte des Bâtiments de France à Versailles, a veillé d'une façon exemplaire à l'utilisation de cette somme.

J.H.



